

Paris, le 17 Mai 2010.

Chères et Chers Actionnaires.

La dernière Assemblée Générale de Cards Off s'est tenue le 22 avril 2010 à Mulhouse. Une soixantaine d'entre nous se sont réunis. Toutes les résolutions ont été votées dans le sens proposé par le Conseil d'Administration.

Les points et actions suivants ont été rappelés et développés au cours de la présentation :

- a) La solution Cards Off n'a pas été conçue à l'origine pour être uniquement un nouveau moyen de paiement destiné à sécuriser les paiements en ligne. L'ambition d'origine était, et reste, de sécuriser l'intégralité de la transaction depuis la passation d'une commande jusqu'à la réception de la livraison. Dès l'origine, la société prévoyait, et prévoit toujours, de développer des services additionnels pour accompagner les acheteurs en ligne, leur offrir plus de facilité et de convivialité, dans la concrétisation de leurs actes d'achats.
- b) Compte tenu des 12 levées de fonds successives, dont une importante réalisée en Octobre 2007, au moment de l'introduction en bourse, Cards Off a dû ajuster la vitesse de ses développements pour rester en adéquation avec ses moyens financiers. Malgré cela, Cards Off est bien présente au rendez-vous des Établissements de Paiements créés officiellement en France, le 1^{er} Novembre 2009 et agréés par **l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP)**.
- c) Malgré toutes les difficultés rencontrées sur son parcours (les crises financières, boursières et monétaires sont peu propices aux levées de fonds), Cards Off dispose aujourd'hui d'une solution opérationnelle et industrielle qui permet d'acheter en ligne des produits physiques, le site marchand n'étant payé que si et seulement si la livraison a bien été opérée auprès du consommateur. De plus, Cards Off a présenté une solution d'interfaçage avec le système d'information de **COLIPOSTE** qui permet un déclenchement du paiement du site marchand lorsque le constat de livraison du produit a été opéré dans les systèmes COLIPOSTE. Cette interface vient compléter utilement le système de sécurisation forte de la preuve de la réception de la livraison, développé grâce aux financements complémentaires obtenus auprès d'OSEO.
- d) Cards Off vient d'être notifiée, le 14 Avril 2010, de l'obtention d'un agrément d'Établissement de Paiement délivré par la nouvelle **Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP)** adossée à la Banque de France. Cet agrément a été obtenu sous trois conditions suspensives. La plus importante réside dans une levée de fonds de 2,5 Millions d'Euros à opérer dans les six mois suivant la notification, afin de renforcer les fonds propres de l'entreprise et de respecter les règles prudentielles fixées par l'ACP. L'équipe a rappelé que les services de la Banque de France avaient expressément demandé à la société, le 4 Novembre 2009, de suspendre les actions commerciales et de communication, le temps de l'instruction du dossier.
- e) Cards Off a cependant continué de préparer la commercialisation de ses solutions mais n'a pas pu capitaliser complètement sur l'effet d'annonce de la signature du contrat avec Monsieur Laurent Blanc et sa présence remarquée sur notre stand au salon e-Commerce en septembre 2009. Plus d'une centaine de contrats d'affiliation ont néanmoins été signés avec des sites marchands de petite et moyenne taille. Nous avons ainsi fait « discrètement » la preuve de notre capacité à vendre le service Cards Off aux sites marchands.

- f) Le véritable enjeu pour Cards Off réside maintenant dans sa capacité à convaincre des milliers d'acheteurs en ligne de s'abonner à ses services. Pour ce faire, nous avons fait réaliser, pendant plusieurs mois, une étude de marché et de concurrence, par une société spécialisée en stratégie marketing digital. Nous disposons de matériaux uniques, et des plus à jour, pour répondre très précisément aux attentes et besoins des consommateurs. Cette étude nous permet de revenir vers des banques et des plus gros sites marchands avec une offre et des propositions très affinées, centrées sur les consommateurs.
- g) Nous avons partagé quelques résultats de cette étude qui confirme l'impérieuse nécessité d'adjoindre des services complémentaires autour de l'offre de sécurisation des transactions en ligne, déjà développée par l'entreprise, pour laquelle nous avons obtenu l'agrément ACP.
- h) De fait, des investissements supplémentaires doivent être réalisés principalement autour des sujets marketing, commerciaux et de communication. En particulier, l'accompagnement durable par la société ayant réalisé l'étude apparaît des plus cruciaux. Ces investissements étaient prévus dans le business plan remis à l'ACP / Banque de France, ce qui a précisément motivé la condition suspensive de levée de fonds à hauteur de 2,5 Millions d'Euros.
- i) Grâce aux votes de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration dispose d'une nouvelle délégation de compétences de 18 mois lui permettant de procéder à des augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription. Cette suppression n'exclut nullement, bien au contraire, les souscriptions par nos actionnaires historiques à qui nous donnerons, par principe, la priorité.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous solliciter à nouveau dans le cadre de cette 13ème augmentation de capital qui sera close le 11 Juin 2010 pour vous permettre, le cas échéant, de déduire 75% de votre souscription du montant de votre ISF 2010, dans les conditions prévues par le Code Général des Impôts (CGI). Par vos souscriptions (cf. bon de souscription ci-joint), vous allez nous permettre d'accélérer le calendrier de levée de la condition suspensive exigée par l'ACP et ainsi contribuer à l'augmentation de la valeur de la société.

Je rappelle à ceux qui ne sont pas assujettis à l'ISF que la souscription ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 25%, dans les conditions prévues par le CGI.

Chères et Chers actionnaires, un travail immense et passionnant nous attend qui permettra le décollage financier de l'entreprise. Nous avons en outre rappelé, lors de l'AG, que la valorisation d'une société « Web 2.0 » telle que Cards Off ne s'apprécie pas selon les schémas classiques de génération de chiffre d'affaires, mais bien plus sur sa capacité à faire prospérer des bases de données de millions de consommateurs et de milliers de sites marchands. C'est aussi un des objectifs que nous nous fixons, pour faire prospérer votre souscription.

Je vous prie d'agréer, Chères et Chers actionnaires l'expression de mes respectueuses salutations.



Philippe MENDIL
PDG CARDS OFF S.A.